AVEC LE MANDAT GAGNANT-PLUS VOUS AUGMENTEZ VOS CHANCES DE VENDRE **VOTRE BIEN IMMOBILIER**

1. Nous vous informons sur la valeur de votre bien par référence au marché local.

2. Nous nous engageons!

En nous confiant votre bien, vous mettrez toute notre expérience et notre savoir-faire au service de votre bien. Nos engagements sont précisés dans ce contrat qui définit avec clarté et transparence l'ensemble des actions entreprises par notre agence.

3. Nous mettons les moyens!

Pour vendre un bien, il faut communiquer. Fort de notre connaissance du marché local, nous définissons ensemble le plan de communication de votre bien.

4. Nous vous informons!

En relation constante avec vous, un interlocuteur dédié vous informe régulièrement de l'évolution de la vente (nombre de visites, qualité des visites, remontées des supports de communication, points de blocage...) et des éventuelles optimisations à mettre en œuvre.

5. Vous restez libre!

Si l'un de nos engagements prévu par le MANDAT GAGNANT PLUS* n'est pas tenu, vous pourrez résilier ce contrat.

* Mandat exclusif de vente (article 6 de la loi du 02/01/1970). Les biens confiés en mandat exclusif sont diffusés sur le fichier commun à nos agences LD DABADIE IMMOBILIER PAU ET LONS et, sur d'autres fichiers communs de professionnels (AMEPI)

6. Les PLUS

Avec l'aide de notre partenaire ADA nous vous offrons un forfait location



d'un véhicule 20m3 maxi, 1 jour, 100km, pour votre déménagement.

7. Remboursement des diagnostics

L'agence LD DABADIE IMMOBILIER s'engage à vous rembourser vos diagnostics obligatoires à la réalisation de la vente par son intermédiaire.

Nous serons votre seul interlocuteur, de la mise en vente jusqu'à la signature de l'acte notarié.







